

NOS MISSIONS



Pré-collecte

Déploiement et maintenance de bornes d'apport volontaire et distribution de bacs



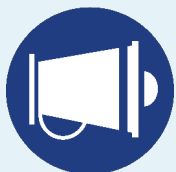
Collecte

Collecte de l'ensemble des déchets ménagers et assimilés



Service aux entreprises

Gestion des besoins spécifiques des entreprises pour les Déchets Industriels Banals



Sensibilisation et prévention

Sensibilisation à la gestion des déchets et prévention pour la réduction des déchets



Traitement

Traitement séparé des différents flux de déchets sur des sites spécifiques



Valorisation

Valorisation énergétique (énergie thermique et électrique) et valorisation matière (recyclage matière)



Déchetterie

Gestion de la déchetterie

Azur EN CHIFFRES

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS



55 véhicules

dont 40 camions-bennes



160 agents

dont 130 agents de collecte



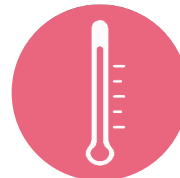
+ de 100 000 bacs
+ de 1000 bornes d'apport
volontaire



206 000 tonnes
d'ordures ménagères
incinérées sur le CVE



+ de 100 000 tonnes
de déchets collectés par an
sur le territoire Azur



17 500 foyers
chauffés



+ de 2 800 enfants
sensibilisés par an
+ de 30 animations
grand public par an



75 000 passages
en déchetterie

Syndicat Azur

2 rue du Chemin vert

95100 Argenteuil

Tel. 01 34 11 70 31

www.syndicat-azur.fr



Juin 2024

CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Azur

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DÉCHETS

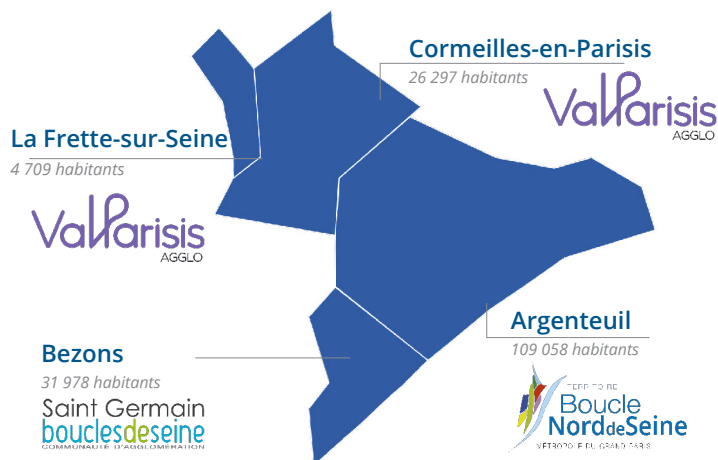
Le syndicat Azur assure au quotidien une mission de service public de gestion des déchets ménagers et assimilés (commerces, artisans) pour 4 communes.

5 flux de déchets sont collectés : déchets ménagers et assimilés, emballages et papiers, verre, encombrants et déchets végétaux.

Une fois collectés, le syndicat Azur prend en charge leur traitement afin d'assurer une issue vertueuse pour chaque type de déchets.

En complément, la déchetterie Azur permet de déposer les autres flux de déchets pour leur assurer un traitement spécifique (voir conditions d'accès).

NOTRE TERRITOIRE



- 3 communautés d'agglomération adhérentes
- 4 communes
- 172 042 habitants (source INSEE 2023)

LE CENTRE DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (CVE)



Le syndicat Azur dispose de son propre Centre de Valorisation Énergétique (CVE) dans lequel sont valorisés les déchets ménagers et assimilés issus de son territoire et des communes avoisinantes.

La combustion des déchets au CVE permet de produire :

- de l'énergie thermique qui alimente le réseau de chauffage urbain (Argenteuil et Bezons),
- de l'électricité,
- des mâchefers utilisés en sous-couche routière,
- des métaux réutilisables (ferreux et non-ferreux).

Le Centre de Valorisation Énergétique a une capacité autorisée de traitement de 206 000 tonnes de déchets par an.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

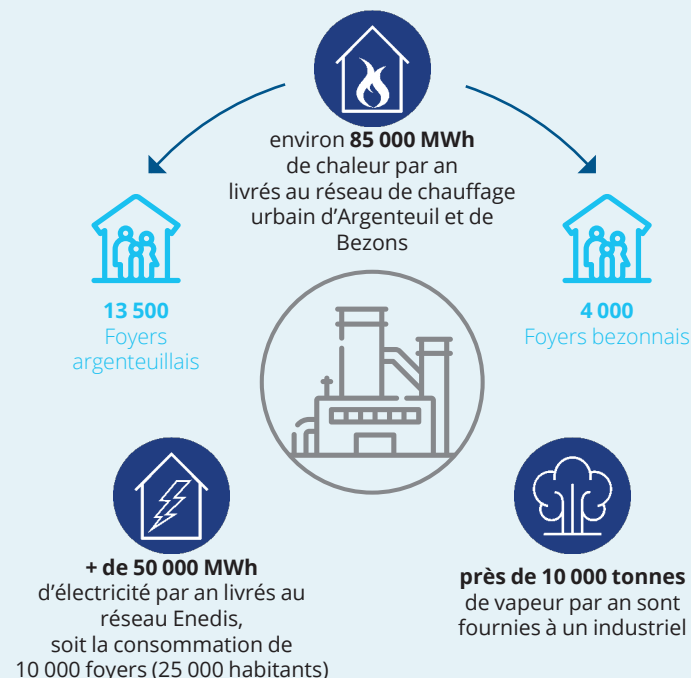


SCHÉMA DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

